





Maison pour tous – Atrium – BP135 – Rue de Bretagne 57141 Woippy Cedex Pour nous contacter : https://zigzagrando.com/wordpress/lgs-nous-contacter

https://www.zigzagrando.com/

Assurance RCP: GRAS SAVOYE – Département Sport et Evènement – Immeuble Quai 33 33/34 Quai de Dion Bouton CS 70001 92814 PUTEAUX

Ct n° 41789295M / 0002

Garantie financière GROUPAMA : Assurance-crédit & Caution 132 rue des 3 Fontanot 92000 NANTERRE

Ct n° 400716162/0

ANNEXE 12

NOTICE D'INFORMATION

Séjour du samedi 07 septembre au samedi 14 septembre 2024 à CAMARET sur MER - BRETAGNE.

Montant du séjour : 630 € (chambre individuelle 182 €)

La sortie est ouverte exclusivement aux adhérents de l'Association « ZIG ZAG RANDO 57 » de fait licenciés pour l'année de validité du séjour.

Nombre de participants : 20 au minimum - 40 maximum.

Date: du samedi 07 septembre au samedi 14 septembre 2024 (7 jours)

DEPLACEMENT:

Voyage en voiture personnelle – Rendez-vous sur place.

L'organisation d'un co-voiturage ne fait pas partie de la prestation. Elle incombe aux participants sur leur seule et entière responsabilité.

HEBERGEMENT:

Village Vacances APAS-BTP - Pen Hir 29570 CAMARET sur MER

Notre offre est établie sur la base de chambres doubles. Les personnes seules qui s'inscrivent à ce séjour acceptent explicitement d'être logées avec un autre adhérent, de leur choix ou non et ce dans la limite des places disponibles à l'organisation en chambre double. En cas de refus de cette clause, deux possibilités sont offertes :

- L'adhérent souscrit au supplément chambre individuelle sous réserve des disponibilités (182 € en sus pour le séjour)
- Il demande l'annulation de sa pré-inscription à la réception des documents d'inscription

PROGRAMME:

RECOMMANDATIONS

Il convient d'être bien entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour. Six journées ont des dénivelés positifs de plus de 200m avec 400m pour le maximum, des pentes jusqu'à environ 25 %.







Zig-Zag rando 57



Maison pour tous – Atrium – BP135 – Rue de Bretagne 57141 Woippy Cedex Pour nous contacter : https://zigzagrando.com/wordpress/lgs-nous-contacter

https://www.zigzagrando.com/

Toutes les randonnées se feront par covoiturage au départ du lieu d'hébergement.

- **Samedi 07 Septembre 2024** : Rendez-vous à 17 h au Village Vacances APAS-BTP. Pot d'accueil à 19 h.
- **Dimanche 08 Septembre 2024**: Rendez-vous à l'accueil à 8 h 45 pour un départ du Village Vacances à 9 h. Randonnée de 18,6 km : le Tour de Camaret : Pointe de Pen Hir Batterie de Kerbonn Manoir Saint Paul Roux Pointe de Toulinguet Pointe du Gouin Camaret Pointe de la Tavelle retour Village Vacances. Pique-nique fourni par notre hébergeur. D + 293 m. IBP 51
- Lundi 09 Septembre 2024: Rendez-vous à 8 h 45 à l'accueil pour un départ à 9 h. Parking Fort de la fraternité: 9,1 km. Randonnée de 16,6 km: Fort de Kerviniou Fort de Cornouaille Pointe des Espagnols Moulin du Seigneur Roscanvel Kervian retour parking. Pique-nique fourni par notre hébergeur. D+ 230 m. IBP 46.
- Mardi 10 Septembre 2024: Rendez-vous à 8 h 45 à l'accueil pour un départ à 9 h. Parking Saint Hernot: 16 km. Randonnée de 14,8 km: Saint Hernot Pointe Saint Hernot (île de la vierge) Rostudel (village classé) sémaphore (cap de la Chèvre) Mémorial de l'Aéronautique navale Pointe de Kerroux La Palue retour parking. Pique-nique fourni par notre hébergeur. D+ 403 m. IBP 50.



- Mercredi 11 Septembre 2024 : Rendez-vous à 8 h 45 à l'accueil. Départ 9 h vers le port de Camaret sur Mer – embarquement pour l'île Ouessant à 9 h 30 – 1 h 45 de traversée. Randonnée de 12,5 km – vigie du Stiff – Sémaphore du Stiff – La barque aux lapins – Lampaul – retour port du Stiff. Pique-nique fourni par notre hébergeur. D+ 112 m. IBP 34.



 Jeudi 12 Septembre 2024: Possibilité de longe côte ou quartier libre ou randonnée de 15,9 km – départ plage de Goulien – Pointe de Lostmarc'h – Morgat – plage de Goulien. D+ 277 m. Pique-nique fourni par notre hébergeur ou repas au Village vacances selon le programme. IBP 45.



Vendredi 13 Septembre: Rendez-vous à 8 h 45 à l'accueil. Départ 9 h vers Rozan. Randonnée de 14,5 km. Rozan – plage de la Source – Le Caon – Kerbaliou – Rozan. D+ 234 m. Pique-nique fourni par notre hébergeur. IBP 45.



La cotation des randonnées, est une estimation faite à partir des données du guide pratique de cotation des randonnées pédestres édité par la FFRandonnée. Ce guide est disponible sur notre site en page téléchargements.

Ce programme est susceptible de changer en fonction des conditions météo.











Maison pour tous – Atrium – BP135 – Rue de Bretagne 57141 Woippy Cedex Pour nous contacter : https://zigzagrando.com/wordpress/lgs-nous-contacter

https://www.zigzagrando.com/

Ce prix comprend:

La pension complète au Village-Vacances APAS-BTP du diner du 1^{er} jour au petit-déjeuner du dernier jour. (vin compris lors des repas au Village vacances).

Les déjeuners sont composés d'un panier pique-nique pour les sorties.

L'accompagnement des randonnées par les animateurs de l'Association (ou animateur local pour sorties spécifiques).

Les taxes de séjour.

Ne sont pas compris:

Les dépenses personnelles.

Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement).

D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

INSCRIPTIONS:

Un Bulletin d'Inscription sera proposé par l'Association aux préinscrits.

VOTRE PREMIER VERSEMENT VAUT PRÉINSCRIPTION.

Votre inscription deviendra définitive après signature et retour impératif sous 8 jours, du bulletin d'inscription et de l'ANNEXE 11 qui vous seront transmis après la clôture des pré-inscriptions. (Date limite du premier versement ou atteinte du quota de places disponibles).

Tout document resté sous silence au bout de 8 jours vaut acceptation.

Quel que soit votre choix, il vous faudra signer et cocher la phrase :

« Je déclare avoir pris connaissance de la notice d'information concernant les assurances souscrites » Vous avez la possibilité de souscrire, au moment de cette inscription, à une assurance individuelle.

PAIEMENTS: Prix du séjour 630€ (supplément chambre individuelle 182 € par personne).

Acompte de 100 € ainsi que la chambre individuelle à verser à la pré-inscription pour le 20 janvier 2024. Les inscriptions seront closes à la date limite indiquée ci-dessus ou dès le nombre de participants atteint.

Règlement des assurances (facultatives) lors de l'inscription, le 2eme versement de 260€ pour le 02/06/2024 puis le solde le 02/08/2024 pour un montant de 270 euros.

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'Association, de préférence par CARTE BANCAIRE sur le site sécurisé.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION:

Suivant les modalités de l'assurance souscrites par vos soins dans l'annexe 11

Avant retour dans la limite du délai prescrit de 8 jours du bulletin d'inscription et de l'annexe 11 complétés et signés, la totalité des montants engagés est remboursée dans un délai de 15j à compter de l'annulation.

En cas d'annulation une fois le bulletin d'inscription et l'annexe 11 retournés dans les délais ou restés sous silence au-delà du délai de retour, il sera facturé 25 € de frais de dossier et le montant des sommes engagées non récupérables par ZigZag Rando 57 auprès de ses fournisseurs.











Maison pour tous – Atrium – BP135 – Rue de Bretagne 57141 Woippy Cedex Pour nous contacter : https://zigzagrando.com/wordpress/lgs-nous-contacter

https://www.zigzagrando.com/

À sa demande, l'adhérent sera destinataire de la facture des frais qui lui restent imputés. Suivant le cas, le règlement des sommes dues par l'adhérent ou le remboursement des sommes trop perçues par ZigZag Rando 57 sera réalisé dans un délai de 15 jours après la date de fin du séjour.

À cet effet, Il serait souhaitable que vous preniez une assurance ou bien de voir avec celle de votre CB ce qui pourrait vous être remboursé en cas d'une annulation de votre part.

CESSION DU SEJOUR:

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFrandonnée valide et inscrit à ZigZag Rando 57. Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT, les primes d'assurances éventuellement souscrites et les frais de gestion de ZigZag Rando 57, resteront acquises à la structure organisatrice.

Le participant remplaçant devra procéder à son inscription selon les modalités de ZigZag Rando 57 et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

Le remboursement des frais à l'adhérent cédant son séjour ne pourra être effectué qu'une fois le remplacement validé.

RECOMMANDATIONS:

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la rando pour apprécier pleinement ce séjour. Au-delà de l'équipement de base du randonneur, penser à la veste coupe-vent, pulls, gants, bonnet, lunettes de soleil, crème solaire, gourde, chaussures étanches, imperméable, quelques « en-cas ».



